

SQ

Terre d'innovations

PROXIMITÉ

Fonctions supports et transversalité

AXES ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

GUVA – 20/02/2018

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**
Terre d'innovations

Suite à l'élargissement du périmètre de l'intercommunalité à 12 communes, les axes et critères d'attributions des subventions ont été définis pour les secteurs de l'Habitat, la Politique de la Ville, le Sport, la Culture, la Santé, l'Action Sociale, et la Coopération Décentralisée.

HABITAT

Axes subventionnés	Critères
ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC	Assurer les permanences sur le territoire
	Assurer une veille et une expertise sur le logement et l'habitat
	Aide à la constitution du dossier DALO
	Mener des actions vers les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, etc.)
PERMANENCES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	Renforcer l'accès au droit et rappel des devoirs sur les aires d'accueil des gens du voyage (faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun)
HEBERGEMENT D'INSERTION	Priorité aux personnes issues du territoire ou travaillant sur le territoire
	Engagement de modération des loyers
	Garantir un accompagnement social de qualité
HEBERGEMENT D'URGENCE	Priorité aux personnes issues de Saint-Quentin-en-Yvelines ou travaillant sur le territoire
	Garantir un accompagnement social de qualité

POLITIQUE DE LA VILLE

Cadre contractuel : Contrat de Ville 2015-2020

Axes subventionnés	Critères communs	Critères
Accès au droit, médiation et accès aux services publics Délégation de politique publique à des associations	Critère de recevabilité : Action au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires	Répondre à des besoins identifiés par la médiation de proximité et le 1 ^{er} accueil
		Adapter et simplifier l'information en direction des publics
		Participer à la structuration du réseau des professionnels de l'accès au droit
		Favoriser l'épanouissement et la réussite de chaque enfant/jeune par la médiation culturelle et scolaire de proximité
Culture et éducation Soutien aux projets associatifs	Critère annuel : Prise en compte d'une priorité annuelle définie en Comité de Pilotage Contrat de Ville	Prendre en compte la problématique du décrochage scolaire
		Sensibiliser à la citoyenneté , la laïcité, l'égalité homme/femme
		Renforcer la cohérence des parcours d'insertion
		Agir sur les violences intrafamiliales et conjugales
Prévention et Sécurité Délégation de politique publique à des associations	Critère annuel : Prise en compte d'une priorité annuelle définie en Comité de Pilotage Contrat de Ville	Engager des actions pour la prévention via l' accompagnement individualisé et/ou les actions collectives
		Favoriser l' intégration sociale et la réussite scolaire par la pratique sportive
		Favoriser la coopération territoriale et les événements fédérateurs
		Soutenir les initiatives des jeunes publics
Vie Sportive Soutien aux projets associatifs	Critère annuel : Prise en compte d'une priorité annuelle définie en Comité de Pilotage Contrat de Ville	

SPORT

Axes subventionnés	Critères
HAUT NIVEAU	Haut niveau par équipe
	Haut niveau individuel
	Accompagner une association qui connaît une évolution de niveau à la baisse afin de l'aider à rester au meilleur de son niveau
INTERCOMMUNALITE	Regroupement d'associations sur projet, mutualisation des projets et des ressources
MANIFESTATIONS	Manifestation intercommunale (Rayonnement, animation, inter-associatif)
ACCES AU SPORT	Unicité de la pratique
	Handisport - sport adapté
	Pratique féminine

CULTURE

Mise en application : subventions 2018

Axes subventionnés	Critères
RAYONNEMENT SUPRACOMMUNAUTAIRE DU PROJET	Projet à l'audience départementale, régionale et nationale
	Prise en compte du nombre de salariés dans l'association
PARTICIPATION AU PROJET CULTUREL INTERCOMMUNAL DE SAINT- QUENTIN-EN-YVELINES	Projet favorisant le rayonnement, le développement et la performance culturelle dans les domaines de la lecture publique, du patrimoine, des arts et sciences, de la poésie, du spectacle vivant.
JEUNE CREATION / ART ET PRATIQUE INNOVANTE	Projet participant à la dynamique d'innovation de Saint-Quentin-en-Yvelines
	Projet favorisant la rencontre entre Art et technologie
	Projet favorisant l'incubation de start ups culturelles
SINGULARITE DE LA PRATIQUE CULTURELLE	Projet singulier, pratiques rares et particulièrement innovantes

SANTE

Cadre contractuel : Contrat Local de Santé

Axes subventionnés	Critères
SANTE MENTALE	Fluidifier les parcours de santé mentale (accompagnement)
SANTE DES POPULATIONS VULNERABLES	Améliorer les parcours de santé des populations vulnérables, les personnes en situation de précarité, les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
OFFRE DE SOINS	Favoriser l'implantation et l'implication en santé publique des professionnels de santé
SANTE ENVIRONNEMENT	Réduire les inégalités sociales de santé en lien avec les facteurs environnementaux

SOCIAL

Axes subventionnés	Critères
AIDE ALIMENTAIRE, VESTIMENTAIRE	Intercommunalité : couvrir l'ensemble du territoire
	Complémentarité
	Aide d'urgence
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	Urgence dans l' ouverture de droits (soins, hébergement, mise en sécurité)
	Accompagnement à l' autonomie : insertion, accès aux démarches, conseils...
	Connaissance et inscription dans l'offre de services
	Accompagnement scolaire

COOPERATION DECENTRALISEE

Axes subventionnés	Critères
Les projets contribuant au développement économique, à la création de valeur ajoutée et créateurs d'emploi	
Les projets visant à la satisfaction des besoins vitaux	Co-financements Structuration du projet et prise d'autonomie par les bénéficiaires Diagnostic préalable
Les projets éducatifs et culturels visant l'accès à la lecture	Réponse à un besoin identifié Coopération
Les projets de formation des élus et des techniciens des collectivités	